

Mesdames et messieurs les directrices et directeurs d'école,
Mesdames et messieurs les enseignantes et enseignants,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous écrire afin de partager avec vous les enjeux prioritaires de notre politique éducative.

Avant tout, je tiens à vous remercier de l'engagement qui a été le vôtre cette année, auprès de vos élèves et de leurs familles. Je salue également l'esprit d'initiative et de collaboration qui anime les équipes pédagogiques toujours soucieuses de répondre aux besoins de tous et de permettre la réussite de chacun. Je sais l'investissement quotidien et le travail que demande l'exercice de votre profession dans une société complexe, en constante évolution. Une société où la place et le rôle de l'école demeurent essentiels.

Le président du gouvernement, a placé la jeunesse au centre de son discours de politique générale prononcé devant le congrès le 20 août 2019. Il a rappelé les ambitions que nous portons et qui s'inscrivent dans la continuité du projet éducatif calédonien :

- assurer la réussite éducative et scolaire de tous les élèves ;
- ancrer des valeurs de respect, de travail, de vivre et d'agir ensemble ;
- favoriser une plus grande justice sociale.

Renforcer les actions de prévention de l'illettrisme et de l'innumérisme est une priorité. Apprendre à dire, lire, écrire et compter à nos jeunes calédoniens est indispensable pour leur avenir, leur épanouissement et leur insertion dans la société. Les évaluations montrent l'impact positif du travail que vous menez depuis plusieurs années dans le domaine de la maîtrise de la langue. Nous devons compléter cet effort par des actions renforcées dans le domaine des mathématiques.

Notre école, républicaine et océanienne, doit être un creuset démocratique, où toutes les communautés vivant en Nouvelle-Calédonie se côtoient et se découvrent dans le respect les unes des autres.

Pour construire ce « vivre et agir ensemble » et permettre à nos élèves de s'ouvrir sur leur environnement et le monde, la valorisation de toutes les cultures présentes en Nouvelle-Calédonie est indispensable. L'ouverture sur le monde commence par la connaissance de notre environnement proche, et notamment de la culture anglo-saxonne.

Je vous réaffirme notre volonté de renforcer le partenariat avec l'ensemble des acteurs du système éducatif, afin d'améliorer et fluidifier le parcours scolaire entre le primaire et le secondaire et favoriser ainsi une meilleure réussite.

Notre école est aussi une école inclusive en construction. Il nous appartient d'offrir à chacun les meilleures conditions de scolarisation. L'accompagnement des enfants à besoins éducatifs particuliers, en situation de handicap, et de leur famille est à perfectionner. Accompagnements et formations dédiés consolideront progressivement vos gestes professionnels.

Je souhaite également initier en 2020, une réflexion sur les rythmes scolaires. L'enjeu est de fixer un cadre général énonçant des principes relatifs aux temps d'apprentissage, d'évaluation et de repos pendant le temps scolaire.

La première étape est de modifier le calendrier annuel en revenant au rythme de 7 semaines de classe et 2 semaines de repos. La récupération des élèves à l'issue de la première période sera meilleure et leur disponibilité pour les apprentissages lors de la seconde, plus grande.

Il m'importe également de vous communiquer le calendrier des travaux à mener dans lequel nous nous inscrirons dans les prochains mois.

La charte d'application du projet éducatif,

Comme vous le savez, la charte d'application du projet éducatif arrive à son terme. Prévue pour la période 2016-2019, elle devra faire l'objet d'un bilan présenté au Congrès à la rentrée. L'année 2020 verra la poursuite de la charte actuelle et l'élaboration d'une nouvelle version pour les années 2021 à 2023.

Les textes de la réforme du primaire,

Les délibérations relatives à la réforme du primaire ont été annulées par le tribunal administratif. Elles ont cependant fait l'objet d'expérimentations en 2019. Ainsi, vous avez quasiment tous travaillé sur la base des programmes 2019 et vos circonscriptions respectives ont initié des expérimentations sur les nouvelles modalités prévues par ces textes, tels que l'enseignement complémentaire ou l'organisation de l'école.

L'année 2020 sera l'occasion de poursuivre ces expérimentations, d'en faire le bilan et de proposer les amendements nécessaires. Les textes pourront ainsi être présentés de nouveau au congrès et être effectifs pour la rentrée 2021.

Ainsi, je vous invite à poursuivre la mise en œuvre des programmes 2019. L'objectif étant d'assurer une lisibilité de ces textes par l'analyse de vos expérimentations, par des évolutions de contenus, complétés de production d'outils d'accompagnement.

Les textes relatifs à l'ASH et BEP,

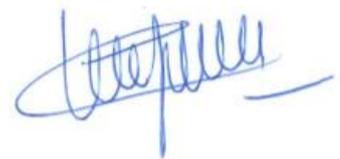
En parallèle, les travaux de refonte des textes sur la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers relevant de l'adaptation scolaire ou en situation de handicap seront poursuivis en 2020, avec un objectif d'entrée en vigueur progressive, à partir de la rentrée 2021.

Pour conclure, avec l'ensemble des partenaires institutionnels, notamment les provinces, j'encouragerai et je valoriserai les innovations pédagogiques porteuses de réussite pour les élèves.

Soyez assurés du soutien et de la confiance du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie dans l'exercice de vos missions. Je vous remercie sincèrement de votre implication et de votre engagement.

Je vous souhaite, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, de bonnes fêtes de fin d'année !

Isabelle CHAMPMOREAU



Avec mes salutations les meilleures,